

**L'accès aux études de santé  
PASS et LAS dans les Hauts de France**

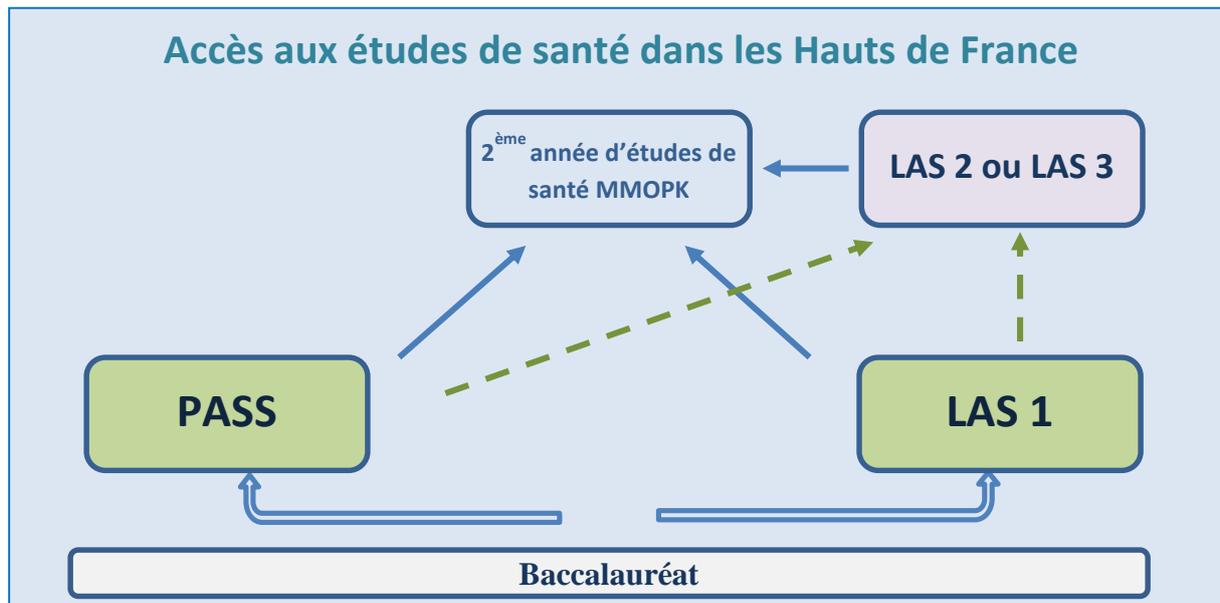
**Après Bac Infos  
Équipes Éducatives**

## Voies d'accès aux filières MMOPK

Pour répondre aux objectifs de diversification et de sécurisation des profils, l'accès aux études de santé dans le cadre d'un parcours de premier cycle a été profondément réformé à la rentrée 2020. Dans la région Hauts de France, deux principales voies d'accès\* permettent d'intégrer les filières de médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie et kinésithérapie (MMOPK) :

- **PASS** : Parcours d'Accès Spécifique Santé
- **LAS** : Licence Accès Santé

Il existe également un accès aux études de masso-kinésithérapie par la licence STAPS de l'Université Picardie Jules Verne<sup>1</sup>



\*La réforme de l'accès aux études de santé prévoit la mise en place progressive d'une troisième voie d'accès pour les étudiants préparant un titre ou un diplôme d'État d'auxiliaire médical d'une durée de 3 années minimum.

PASS	LAS
Une majorité des enseignements en santé dans la faculté de médecine	Une majorité des enseignements disciplinaires dans la faculté de la licence choisie
Enseignements d'ouverture dans la faculté de la licence choisie en mineure	Option « Accès Santé » dans la faculté de médecine
Permet l'accès aux 5 filières de santé MMOPK	Permet l'accès à certaines filières parmi les 5 Indiqué par un pictogramme dans Parcoursup 

L'accès aux études de santé reste **sélectif**. Pour s'adapter au mieux aux besoins des territoires, chaque université définira, en lien avec l'Agence régionale de santé, le nombre d'étudiants admis dans chaque filière de santé (MMOPK). Il s'agit du **numerus apertus** qui remplace le numerus clausus.

Pour approfondir :

PASS/LAS Université de Lille : <https://pass.univ-lille.fr/>

PASS/LAS Université d'Amiens : <https://www.u-picardie.fr/ufr/medecine/pass/acces-aux-etudes-de-sante-2021-2022-575348.kjsp?RH=1581068725061>

<sup>1</sup> Cf publi de la CRAOES « L'accès aux études de masso-kinésithérapie dans les Hauts de France »

## Parcours accès spécifique santé : PASS

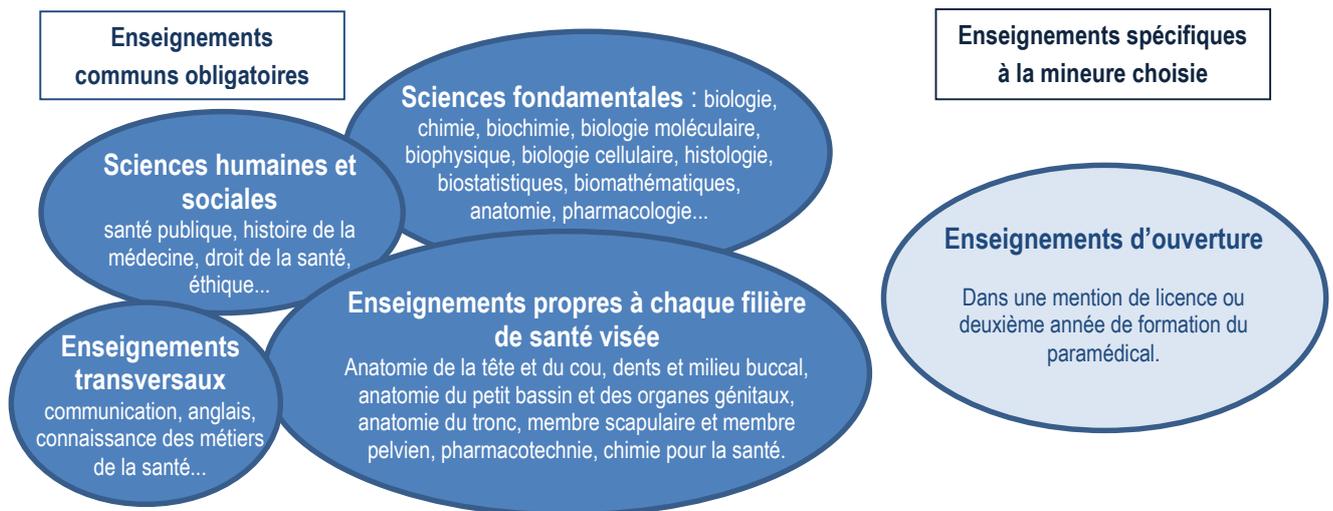
Dans la région académique Hauts-de-France, il existe deux PASS<sup>2</sup> :

- le **PASS de l'université de Lille**
- le **PASS de l'UPJV d'Amiens**, avec une **antenne à Boulogne-sur-Mer**, pour laquelle les enseignements en santé se font à distance et ceux de la mineure d'ouverture se font en présentiel à l'ULCO, sur le site de Boulogne-sur-Mer

### Organisation

La **majorité de la formation a lieu en faculté de médecine** et porte sur des enseignements généraux du domaine de la santé. La **mineure d'ouverture** doit permettre la poursuite d'études en deuxième année de licence<sup>3</sup> ou de formation du domaine du paramédical (cf encadré ci-dessus). Les enseignements d'ouverture sont dispensés deux demi-journées par semaine, dans la faculté ou l'établissement qui propose la formation correspondant à la mineure d'ouverture choisie.

### Programme du PASS



### NOUVEAUTÉS 2022

Des mineures d'ouverture vont permettre un accès en école du paramédical en cas de non-admission :

**Mineure sciences infirmières à ULille :**

- IFSI Gernez Rieux du CHU de Lille

**Mineure sciences du soin à l'UPJV**

- un des 13 IFSI de l'académie d'Amiens
- IFMEM (DE de manipulateur en électroradiologie médicale)
- IFTLM (DE de technicien de laboratoire médical)

### Modalités de contrôle des connaissances

Les évaluations portent sur l'ensemble des enseignements de PASS. Le résultat obtenu à la mineure d'ouverture n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne générale, mais le fait de **valider cette mineure d'ouverture en première session** est indispensable pour l'admission en études de santé.

Le niveau d'**anglais** est évalué en début d'année. Les étudiants qui valident le niveau B1 lors de cette évaluation sont dispensés de suivre l'enseignement d'anglais.

<sup>2</sup> Les universités de poursuites d'études à l'issue du PASS sont détaillées dans la rubrique « offre de formation » p. 8-10

<sup>3</sup> A l'université de Lille, la **mineure sciences du médicament** a la particularité de donner accès à la « L2 sciences pour la santé parcours sciences du médicament et des produits de santé » **qui n'existe pas en L1**. Après la L3, l'étudiant peut poursuivre en master de sciences du médicament et des produits de santé, healthcare business, data science pour la santé, ou encore biologie santé.

## Organisation

La Licence accès santé (option accès santé - LAS) permet de candidater aux filières de santé. Elle se compose d'une « **majeure disciplinaire** » correspondant au programme de la mention de la licence choisie et d'une « **mineure santé** ». La règle d'intégration des ECTS de la mineure santé dans la LAS varie selon les universités.

### NOUVEAUTÉS 2022

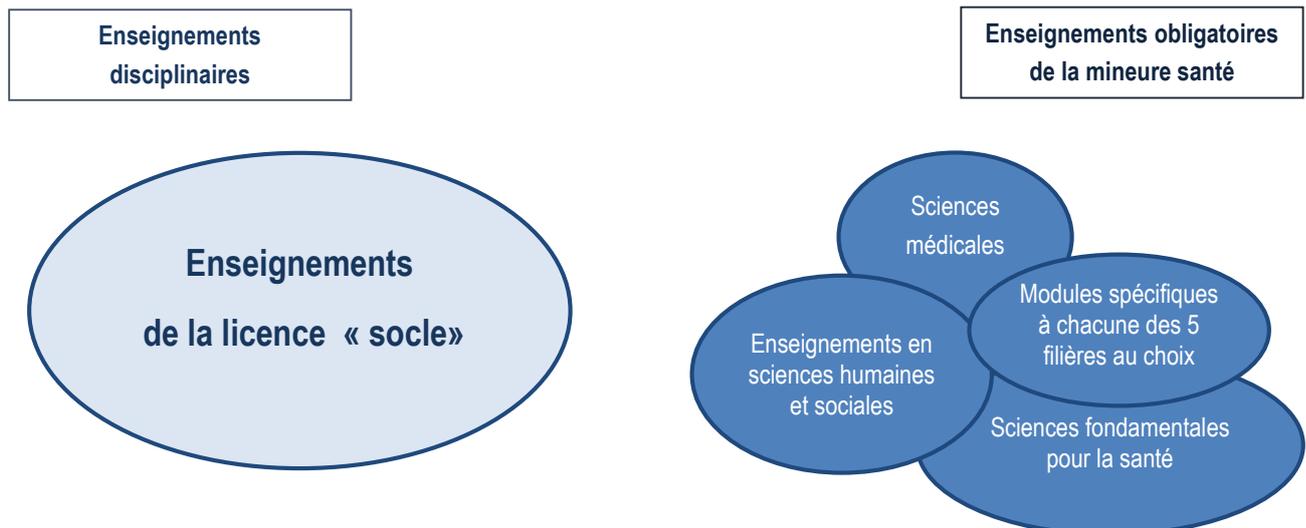
A l'université de Lille :

- accès en **IFMK** possible avec **toutes les LAS**
- création de la **LAS Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales** – Parcours Mathématiques, économie, finances

LAS ULille / UPHF* Convention avec l'université de Lille	LAS UPJV / Artois / ULCO* Convention avec l'université Picardie Jules Verne
Mineure santé <b>intégrée aux 60 ECTS</b> de la licence 48 ECTS majeure disciplinaire + 12 ECTS mineure santé <i>Conséquence : l'option santé ne peut pas être abandonnée en cours d'année car comprise dans la structure de la licence</i>	Mineure santé <b>en plus des 60 ECTS</b> de la licence 60 ECTS majeure disciplinaire + 10 ECTS mineure santé <i>Pas de session de rattrapage pour la mineure santé. Validation possible sur 1, 2 ou 3 ans (UE capitalisables).</i>
Cours de la mineure santé en faculté de médecine – <b>en présentiel</b> - une journée par semaine. Dispensés en <b>enseignement à distance</b> en LAS 2	Cours de la mineure santé, portée par l'UPJV, dispensés en <b>enseignement à distance</b> .

\* Liste des LAS, des filières de santé accessibles et des universités de poursuites d'études dans la rubrique « offre de formation » p.8 – 10

## Programme de la mineure santé



## Modalités de contrôle des connaissances

Les évaluations portent sur les enseignements de la licence et de la mineure santé. Elles se font en contrôle continu pour les enseignements dirigés ou en examens semestriels pour les cours magistraux. Les modalités de contrôle de connaissance des LAS sont déterminées par les règles générales du règlement des études de la licence choisie. Les examens de la mineure santé s'organisent en épreuves rédactionnelles ou sous forme de QCM.

## Deux chances de candidature

L'étudiant choisit la ou les filières de santé pour lesquelles il se porte candidat. Il dispose de deux chances de candidature pour accéder en deuxième année des formations MMOPK. Il pourra utiliser **sa seconde chance sous réserve d'avoir progressé dans son parcours** (c'est-à-dire à l'issue de la LAS 2 ou 3).



En PASS, l'inscription épuise d'office une chance de candidature.

En LAS, l'étudiant a la possibilité d'attendre les résultats du premier semestre pour décider s'il candidate pendant l'année en cours ou s'il conserve ses deux chances pour la LAS 2 et la LAS 3.

## Conditions d'admission

**Validation de la totalité des unités d'enseignements en première session d'examens** (y compris la mineure d'ouverture pour les PASS et la mineure santé pour les LAS). Attention, la session de rattrapage ne permet pas d'accéder aux études de santé, c'est uniquement une possibilité de valider ses 60 ECTS pour un passage en LAS2.

## Epreuves de sélection

### 1. Premier groupe d'épreuves : examens semestriels

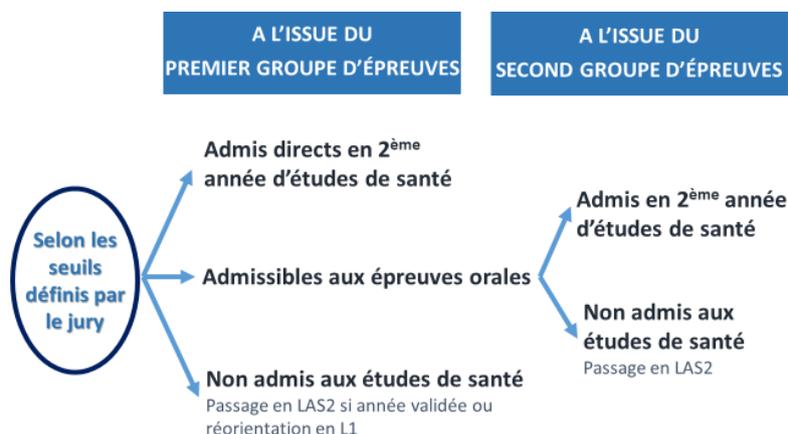
Pour les LAS comme pour les PASS, ce sont les **résultats aux examens semestriels** qui sont pris en compte pour l'admission aux études de santé. Pour harmoniser les résultats dans les différentes LAS, un système de pondération permet de lisser les notes selon les majeures disciplinaires. Puis le jury établit **un ordre de mérite** spécifique à chaque groupe de parcours (PASS, LAS 1, LAS 2 et 3), et ce pour chacune des filières de santé. A l'issue de ce premier groupe d'épreuves, certains candidats sont admis directement, d'autres passent des épreuves orales d'admission

### 2. Second groupe d'épreuves : épreuves orales d'admission

Les épreuves du second groupe sont **communes aux PASS et aux LAS**. Elles sont indépendantes du programme enseigné pendant l'année. Une préparation est organisée pour tous les candidats admissibles après les résultats des épreuves écrites.

Elles se composent de **mini entretiens multiples (MEM)** portant sur des sujets de société ou d'actualité. Elles visent à évaluer les compétences telles que capacités d'analyse et de synthèse, capacités à défendre une opinion, à argumenter et convaincre, à démontrer des valeurs humaines. A l'issue des épreuves orales, le jury établit la liste des admis en MMOPK.

## Schéma des étapes de l'admission



## Progresser dans son parcours

L'arrêté du 21 décembre 2021<sup>4</sup> précise que le **redoublement n'est possible ni en PASS, ni en LAS 1**. La seconde chance de candidater aux études de santé est possible en LAS 2 ou en LAS 3 au choix de l'étudiant.

### PARCOURS DE L'ÉTUDIANT NON ADMIS EN ÉTUDES DE SANTÉ

Année N	Année N+1	Année N+2	Année N+3
<b>PASS/LAS 1 validé</b> (60 ECTS acquis)	LAS 2 de la mention*	LAS 3 de la mention* (si chance non consommée en LAS 2)	Master 1
<b>PASS/LAS 1 non validé</b> (60 ECTS non acquis)	L1 de la mention*  ou autre L1 proposant l'accès santé en L2	LAS 2 de la mention*	LAS 3 de la mention* (si chance non consommée en LAS 2)

\*« la mention » = mineure de PASS ou mention de LAS 1

## Bien choisir sa mineure de PASS ou sa mention de LAS 1

Le fait de devoir progresser dans son parcours pour avoir la possibilité de tenter sa seconde chance, permet à l'étudiant d'assurer une éventuelle **poursuite d'études en dehors des formations de santé**. Il est donc essentiel de choisir sa mineure PASS ou sa mention de LAS 1 en cohérence avec ses goûts et son projet.

De plus, en cas de non admission, la mineure de PASS de l'étudiant deviendra sa mention de LAS et constituera la **discipline principale sur laquelle il sera évalué** lors de sa seconde chance.

<sup>4</sup> Arrêté du 21 décembre 2021 portant modification de plusieurs arrêtés relatifs aux formations de santé

## Dans le moteur de recherche : repérer les PASS/LAS

### Pour identifier les PASS/LAS dans le moteur de recherche :

- A partir du filtre « *type de formations* », cocher « *études de santé* »
- A partir des filtres « *type de formations* » et « *mentions/spécialités* », cocher « *Licence* » puis « *L1 PASS* »
- A partir de la barre de recherche des formations, inscrire les mots clés « *accès santé* »

Les PASS/LAS sont toujours accompagnées par ce pictogramme fixe.



**Le PASS de Boulogne\***, rattaché à l'UPJV, nécessite une recherche géolocalisée autour d'Amiens.

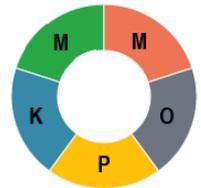
Université d'Amiens (80) Public   
Licence - Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) -  
option Portail PASS sur le site de Boulogne-Sur-Mer

[Voir la fiche](#)

*\*Le secteur géographique du PASS de Boulogne n'est pas l'académie de Lille. Le lycéen est informé de son appartenance ou non au secteur de recrutement quand il formule ce vœu.*

## Dans la fiche formation : repérer les études de santé accessibles

Seules les portions colorées correspondant aux filières accessibles s'affichent dans le **pictogramme**.  
Par exemple, si seules les portions verte et rouge sont affichées, cela veut dire que la formation donne accès uniquement aux filières de médecine et maïeutique.



## Nombre de vœux

**Un PASS = 1 vœu multiple** (mineures d'ouverture non décomptées des 20 sous-vœux possibles)

**Une LAS = 1 sous-vœu** d'un vœu licence (non décompté des 20 sous-vœux possibles)

PASS – mineure Psychologie  
PASS – mineure Droit } 1 vœu

Licence de Droit  
Licence de Droit mineure Santé (LAS) } 1 vœu

- **A l'université de Lille**  
Un vœu multiple PASS et 13 sous-vœux correspondant aux mineures d'ouverture
- **A l'UPJV**  
Un vœu multiple PASS et 5 sous-vœux : Psychologie - Philosophie - Sciences - Sciences pour la santé parcours Sciences du soin - Portail PASS sur le site de Boulogne/mer

## Examen et classement des candidatures par les formations

En **PASS**, les candidatures font l'objet d'un **classement unique**, quelle que soit la mineure d'ouverture.

En **LAS**, il existe deux possibilités :

- un **classement unique** de l'ensemble des candidats ayant demandé ou non l'accès santé de la licence.
- un **classement** des candidats de la licence accès santé **distinct** du classement des candidats de la licence sans l'accès santé.

Pour un vœu en LAS, il est fondamental que le lycéen explique dans son projet de formation motivé son intérêt pour la discipline de la licence visée, en plus de son projet en santé.



« **J'ai plus de chance d'intégrer une deuxième année des études de santé en passant par PASS plutôt que par LAS** »

Il est trompeur de se baser sur le nombre de places du numerus apertus pour **évaluer ses chances d'accès en études de santé**. En effet, il est impossible de savoir à l'avance les filières auxquelles les autres étudiants de son parcours vont candidater.

Pour avoir un maximum de chances d'intégrer les études de santé, choisissez plutôt les parcours dans lesquels vous aurez les meilleurs résultats possibles. N'oubliez pas que pour le classement, **vous serez comparé aux étudiants de votre formation**.

Du coup, il vaut mieux mettre une mineure de PASS et son équivalent en majeure de LAS, plutôt que de demander toutes les mineures de PASS



« **Le numerus clausus a été supprimé donc il n'y a plus de sélection** »

Le numerus clausus a bien été supprimé mais les études de santé restent **très sélectives**. Il faut faire partie des meilleurs de sa formation, en sachant que les capacités d'accueil sont limitées.



« **Pour être sûr d'être pris en PASS, je vais demander toutes les mineures d'ouverture disponibles sur Parcoursup** »

Si vous avez eu d'excellents résultats en PASS mais que vous n'avez pas **validé votre mineure du premier coup** (sans passer au rattrapage), vous ne serez pas admis en études de santé. Donc privilégiez les mineures dans lesquelles vous pourrez avoir de bons résultats.

En plus, n'oubliez pas que le choix de la mineure constitue votre **plan B** pour votre poursuite d'études, si vous n'êtes pas admis.



« **Avec la réforme, je ne suis plus obligé d'être bon en sciences pour accéder aux études de santé** »

C'est vrai qu'il existe des LAS avec beaucoup moins d'heures de sciences qu'en PASS. Mais, attention, le **niveau scientifique dans la mineure santé est exigeant**, et il déterminera votre classement pour l'accès aux études de santé. En plus, n'oubliez pas que ce sont des années d'études scientifiques qui vous attendent par la suite !



« **Il y a certains parcours de PASS ou de LAS difficiles à obtenir sur Parcoursup** »

Effectivement, certains parcours sont très demandés et ne pourront pas accueillir tous les candidats. Vous pouvez le savoir en regardant le **taux d'accès** indiqué sur Parcoursup. C'est pourquoi il est important de faire plusieurs vœux, en tenant compte de vos goûts et de vos points forts.

Accès à l'Université de Lille et aux 3 IFMK de l'académie de Lille						
Faculté	Formation	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles		
ULille	PASS – Droit ( <i>mineure d'ouverture en enseignement à distance</i> )		Loos	MMOP	K	
	PASS – Économie management		Loos	MMOP	K	
	PASS – Philosophie		Loos	MMOP	K	
	PASS – Psychologie		Loos	MMOP	K	
	PASS – Chimie		Loos	MMOP	K	
	PASS – Mathématiques		Loos	MMOP	K	
	PASS – Physique		Loos	MMOP	K	
	PASS – Physique chimie		Loos	MMOP	K	
	PASS – Sciences de la vie		Loos	MMOP	K	
	PASS – STAPS		Loos	MMOP	K	
	PASS – Sciences du médicament		Loos	MMOP	K	
	PASS – Sciences sanitaires et sociales		Loos	MMOP	K	
	PASS – Sciences Infirmières		Loos	MMOP	K	
	LAS – Droit			Lille	MMOP	K
	LAS – Économie gestion - <i>parcours économie management</i>			V. d'Ascq	MMOP	K
	LAS – Information communication - <i>parcours sciences de l'information et du document</i>			V. d'Ascq	MMOP	K
	LAS – Psychologie			V. d'Ascq	MMOP	K
	LAS – Sociologie - <i>parcours sociologie quantitative</i>			V. d'Ascq	MMOP	K
	LAS – Sciences exactes et sciences pour l'ingénieur SESI - <i>parcours chimie / physique / physique-chimie / mathématiques</i>			V. d'Ascq	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie, de la Terre et de l'environnement SVTE - <i>parcours sciences de la vie</i>			V. d'Ascq	MMOP	K
LAS – Sciences sanitaires et sociales	X		Loos	MMOP	K	
LAS – Sciences pour la santé	X		Loos	MMOP	K	
LAS – STAPS			Lille	MMOP	K	
LAS – Mathématiques et informatique appliquées aux sciences humaines et sociales - <i>Mathématiques, économie, finances</i>			V. d'Ascq	MMOP	K	
UPHF	LAS – Droit		Valenciennes	MMOP	K	
	LAS – Pluridisciplinaire – <i>projet personnel</i>	X	Valenciennes	MMOP	K	
	LAS – Gestion		Valenciennes	MMOP	K	
	LAS – Sciences de la vie - <i>parcours biotechnologies et agroalimentaire</i>		Cambrai	MMOP	K	
	LAS – STAPS		Valenciennes	MMOP	K	

### Accès à l'université d'Amiens et à l'IFMK de l'académie d'Amiens

Attention : la filière odontologie se poursuit à l'université de Reims

Faculté	Formation	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessible	
UPJV	PASS – Psychologie		Amiens	MMOP	K
	PASS – Portail Sciences (Informatique – Mathématiques – Physique – Sciences de la vie et la Terre – Sciences pour l'Ingénieur – Sciences pour la Santé – Chimie)		Amiens	MMOP	K
	PASS – Philosophie		Amiens	MMOP	K
	PASS – Sciences pour la santé – <i>Parcours Sciences du soin</i>		Amiens	MMOP	K
	LAS – STAPS		Amiens	MMOP	
	LAS – STAPS – <i>portail 1<sup>ère</sup> année STAPS Cuffies (éducation et motricité)</i>		Cuffies	MMOP	
	LAS – Philosophie option Sciences sociales		Amiens	MMOP	K
	LAS – Sciences pour la santé		Amiens	MMOP	K
	LAS – Psychologie		Amiens	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie et la terre		Amiens	MMOP	K
	LAS – Informatique		Amiens	MMOP	K
	LAS – Physique		Amiens	MMOP	K
	LAS – Mathématiques		Amiens	MMOP	K
	LAS – Chimie		Amiens	MMOP	K
ARTOIS	LAS – Chimie		Lens	MMOP	K
	LAS – Physique chimie		Lens	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie		Lens	MMOP	K
ULCO	PASS – Portail (Droit – Mathématiques – Physique / chimie – Sciences de la vie / Chimie)		Boulogne-sur-Mer	MMOP	K
	LAS – Droit		Boulogne-sur-Mer	MMOP	K
	LAS – Mathématiques		Calais	MMOP	K
	LAS – Physique chimie		Calais	MMOP	K
	LAS – Sciences de la vie		Calais	MMOP	K

### Accès à l'Institut Catholique de Lille et aux 3 IFMK de l'académie de Lille

Attention : la filière pharmacie se poursuit à l'université de Lille

Faculté	Formation	Sélective sur Parcoursup	Lieu de formation	Filières de santé accessibles	
ICL	LAS – Sciences pour la santé		Lille	MMP	K
	LAS – Psychologie		Lille	MM	
	LAS – Droit - droit et culture juridique (en enseignement partiellement à distance)	X	Lille	MM	
	LAS – Economie - parcours économie finance	X	Lille	MM	
	LAS – Gestion - parcours gestion	X	Lille	MM	
	LAS – Sciences sanitaires et sociales		Lille	MM	
	LAS – Sciences de la vie – parcours biologie	X	Lille	MM	
	LAS – Economie et gestion - parcours comptabilité, finance et audit	X	Lille	MM	
	LAS – Pluridisciplinaire – technologies et gestion du développement durable		Lille	MM	
	LAS – Pluridisciplinaire –projet personnel	X	Lille	MM	
	LAS – Pluridisciplinaire – Humanités – Philosophie, éthique et religions		Lille	MM	